SwissVolley
RÉGION GENÈVE

Commission Régionale d'Arbitrage
C.R.A. Genève

DEVENEZ ARBITRE DE VOLLEYBALL !

- Vous aimez le volleyball, et vous vous intéressez à ses règles ?
- Vous souhaitez proposer un peu de votre temps pour aider le volleyball genevois ?
- Vous voulez arrondir un peu vos fins de mois tout en étant actif dans votre sport favori ?

Pas de problème, une carrière d'arbitre vous tend les bras !

Conditions :

- Avoir 16 ans révolus au moment de l'examen ;
- Connaître un peu quand même les règles de base du volley – on vous apprendra le détail !
- Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet – la formation se fait en ligne pour la plus grande partie ;
- Etre disponible quelques vendredis/samedis/dimanches d'octobre à avril ou au moins un soir par semaine en moyenne.

Information :

Les premiers arbitrages après la réussite de la formation seront planifiés sur des tournois juniors normalement. L'arbitre est payé pour les matchs arbitrés dès la fin de la formation (par exemple CHF 60,- pour un match en ligue régionale et CHF 90,- pour 3 matchs arbitrés lors d'un tournoi juniors).

Dates de la formation :

Mardi 16 janvier	18h45	Introduction pour candidats arbitres*
Jeudi 18 janvier	18h45	Soirée questions théoriques
Samedi 20 janvier	8h15	Examen de marqueurs**
Jeudi 25 janvier	18h45	Examen de marqueurs**
Jeudi 1er février	18h45	Examen théorique*

Lieu : Salle de réunion du Centre sportif de la Queue-d'Arve (accès au bord de l'Arve), sauf pour la soirée du jeudi 18 janvier, qui aura lieu à la salle de presse de la Queue-d'Arve.

Après le 1er février, organisation de séances de formation pratiques ainsi que de l'examen pratique.

Présence obligatoire lors des dates marquées d'un *.

Présence obligatoire à l'un des examens de marqueurs, marqués **.

Présence fortement conseillée lors des autres dates.

Informations importantes :

Pour le cours de janvier 2024: Dernier délai le **vendredi 12 janvier !**

Pour vous inscrire, envoyez le formulaire d'inscription complété au format PDF ou Excel par mail à : ediv.inacio@gmail.com

Attention : nombre de places limité, la CRA se réserve le droit d'accepter ou refuser des inscriptions. Tant que vous n'avez pas reçu de confirmation d'inscription, votre participation n'est pas garantie.

Avec la confirmation d'inscription, vous recevrez les informations pour vous connecter à la plateforme de formation en ligne.

Votre inscription devra obligatoirement être parrainée par un arbitre actif.

Lors du premier soir de la formation, un test d'entrée aura lieu. Seul les candidats qui obtiennent une résultat suffisant à ce test seront admis à la suite de la formation.

Renseignements: crasvrg@gmail.com - www.svrge.ch